

Les
SOIRÉES

DEMAIN **MONTRÉAL**



Arrondissement du Sud-Ouest

Le 10 décembre 2012, de 17 h à 21 h | Centre culturel Georges-Vanier



COMPTE RENDU

DEMAIN **MONTRÉAL**

Plus d'une centaine de personnes ont pris part à la soirée Demain Montréal de l'arrondissement du Sud-Ouest, tenue le 10 décembre 2012 dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de Montréal. Les citoyens ont d'abord été invités à échanger avec des représentants de l'arrondissement autour de panneaux d'information portant sur huit thèmes¹. La rencontre s'est ensuite poursuivie par un mot d'ouverture de la mairesse suppléante, suivi d'une présentation des principales orientations du projet de Plan. Les participants ont par la suite fait état de leurs préoccupations et de leurs suggestions, sur la base des trois axes de développement du projet de Plan. Ces échanges ont pris la forme d'une plénière. Enfin, le maire de l'arrondissement a clôturé la soirée par quelques mots. Les principales conclusions qui ressortent de l'exercice sont les suivantes.

1) Agir sur la ville

Quelles sont les forces et les atouts du Sud-Ouest à mettre en valeur au cours des prochaines années?

Les participants ont évoqué la part importante de logements sociaux dans certains quartiers comme un élément identitaire à promouvoir et à renforcer. La population du Sud-Ouest, la diversité des résidents des différents quartiers ainsi que la mobilisation des citoyens sont aussi considérées comme des forces de l'arrondissement. Des mesures doivent être prises pour les maintenir. Enfin, le canal de Lachine et sa piste cyclable, l'accès facile au centre-ville, le cadre bâti à échelle humaine et la proximité du fleuve sont autant d'atouts dont dispose l'arrondissement et sur lesquels il faut miser.

2) Vivre et grandir

Comment faire en sorte que le Sud-Ouest continue d'être un arrondissement où on aime vivre et dans lequel nos enfants voudront poursuivre leur vie d'adulte?

Plusieurs participants ont insisté sur l'importance de garantir une offre adéquate en logements sociaux, en logements locatifs et en condos abordables afin de maintenir les populations dans leur quartier, évoquant le contexte du développement rapide de certains secteurs où la construction de condos s'intensifie.

On souhaite également que les nouveaux logements soient davantage conçus pour les besoins des familles. L'instauration de mesures permettant de mieux régir le type de logements construits

1. Ces panneaux, préparés par l'arrondissement, peuvent être consultés sur le site Demain Montréal.

DEMAIN **MONTRÉAL**

sur les terrains à transformer et la révision du financement municipal (principalement basé sur la taxe foncière) ont été suggérées afin d'équilibrer le développement résidentiel.

Différentes actions en vue d'attirer et de retenir les familles ont été proposées : organiser plus d'événements sportifs en collaboration avec l'arrondissement, mettre l'accent sur le communautarisme, offrir davantage d'espaces verts en ville, autant publics que privés.

Le vieillissement de la population, qui amènera une croissance importante des personnes à mobilité réduite, a aussi été abordé. On aimerait qu'une attention particulière soit accordée à l'accessibilité universelle, notamment sur la rue Notre-Dame, et que l'adaptation des stations de métro soit accélérée.

Par ailleurs, il a été suggéré d'agir davantage en vue d'améliorer l'hygiène dans les quartiers, la salubrité des logements et la gestion des matières résiduelles, en favorisant le recyclage et le reconditionnement.

Des participants ont évoqué l'importance de conserver les accès physique et visuel au canal de Lachine, qui ont tendance à se restreindre à cause des nouveaux développements résidentiels. Il a été suggéré de développer des corridors nord-sud à l'usage des transports actifs, donnant accès au canal et reliant les lieux d'intérêt. Ces lieux de rencontre pourraient être aménagés, notamment, en supprimant des espaces de stationnement en bordure des rues. L'accès au fleuve a aussi retenu l'attention. On déplore que l'important potentiel de création d'espaces verts publics en rive y soit limité par la présence d'infrastructures de transport.

Il a été suggéré de mettre davantage en lien le Plan de développement de Montréal avec les autres plans et politiques de la Ville, en particulier le Plan de transport. On souhaite que l'accent soit mis sur le transport collectif, notamment dans le cadre des projets de l'échangeur Turcot et du pont Champlain, afin de contrer la congestion routière et de réduire la circulation de transit dans les quartiers et les émissions de gaz à effet de serre. On aimerait également que soient réévalués la présence des autoroutes et le transport de matières dangereuses par voie ferrée au sein de quartiers résidentiels, au regard des nuisances et des risques encourus. La réhabilitation des péages routiers a aussi été mentionnée.

Plusieurs participants ont fait ressortir l'importance d'une ville qui bouge, prônant le recours aux activités sportives, artistiques, culturelles et de loisirs pour lutter contre l'obésité et le décrochage scolaire, particulièrement présent dans les écoles secondaires de l'arrondissement. Selon eux, ceci permettrait également d'attirer des personnes de l'extérieur et de favoriser le sentiment d'appartenance.

La notion d'accélération du changement dans les secteurs défavorisés énoncée dans le projet de Plan de développement inquiète certains citoyens. L'amélioration des quartiers est bien sûr souhaitée mais dans une perspective de maintien des populations en place et de diversité socio-démographique. Des participants ont souligné l'importance d'appuyer la revitalisation et la trans-

DEMAIN **MONTRÉAL**

formation des quartiers sur une planification élaborée en concertation avec les citoyens et avec tous les acteurs du milieu, afin de répondre adéquatement à leurs besoins. Un encadrement serré des projets privés et une réglementation adaptée ont aussi été évoqués. On a également insisté sur les actions à mener pour résorber la pauvreté.

Enfin, il a été fait mention de l'importance de maintenir les vues pour les résidants, notamment la visibilité du ciel, en limitant la hauteur des nouvelles constructions. Le déclin de la nordicité montréalaise a également été déploré car il modifie les habitudes de vie, rendant difficile par exemple la pratique du ski de fond le long du canal de Lachine.

3) Travailler et étudier

Considérant la reconversion économique en cours dans l'arrondissement, comment voyez-vous le maintien des pôles d'emploi dans les quartiers du Sud-Ouest?

Considérez-vous que les lieux d'éducation sont facilement accessibles à tous les résidants?

Certains participants ont évoqué l'importance de développer un sentiment d'appartenance, notamment par la création d'emploi, et de transmettre celui-ci aux enfants à travers la famille et le milieu. D'autres ont fait valoir le patrimoine économique dont dispose le Sud-Ouest et l'envergure de son activité manufacturière, qu'il faut faire connaître et valoriser davantage. La présence de l'ÉTS dans l'arrondissement constitue notamment un potentiel pour la création d'emplois tertiaires comme manufacturiers.

Des citoyens ont insisté sur la nécessité de conserver une mixité d'activités au sein des quartiers. Selon eux, il importe de mettre en place des moyens pour maintenir des commerces et des industries dans l'arrondissement, afin de préserver la proximité résidence-travail et d'éviter l'exode des personnes vers des emplois en banlieue. Il faut aussi innover dans les outils et limiter les changements de zonage industriel à des fins résidentielles car ceux-ci contraignent la rentabilité des entreprises en place.

On a également abordé le transport des marchandises, qui doit être pensé dans une perspective régionale, de même que les grands projets d'infrastructure que sont l'autoroute Bonaventure, le pont Champlain et l'échangeur Turcot, qui doivent être intégrés dans une réflexion globale.

Dans le cadre de la revitalisation des artères commerciales, il a été suggéré que la Ville se dote d'outils innovants pour régir le type de commerces et de services qui s'y implantent et, ainsi, favoriser leur accessibilité au plus grand nombre. Le maintien de loyers commerciaux abordables, l'installation de commerces à but non lucratif et l'application d'incitatifs, comme des congés de taxes, figurent parmi les moyens évoqués.

Enfin, il a été souligné que le contexte environnemental des décennies à venir et l'impact attendu des changements climatiques inciteront les villes à gagner en autonomie au point de vue des

DEMAIN **MONTREAL**

ressources en eau, en énergie et en alimentation. Cette nécessité d'adaptation présente un important potentiel d'essor économique et de création d'emploi, et peut encourager les initiatives citoyennes.

Autres commentaires

Lors de la soirée, il a été demandé d'adapter le document du projet de Plan de développement à l'usage des personnes atteintes de déficiences intellectuelles et visuelles.

Par ailleurs, des citoyens se sont questionnés sur la prise en considération des commentaires formulés et ont suggéré qu'une meilleure définition des processus de participation citoyenne soit mise en place dans le cadre de l'élaboration des outils de planification à venir.

DEMAIN **MONTRÉAL**

INTERVENANTS

Les présentations faites lors de la soirée ont été assurées, dans l'ordre, par :

- **M^{me} Huguette Roy**, mairesse suppléante, conseillère d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard, arrondissement du Sud-Ouest;
- **M^{me} Sylvia-Anne Duplantie**, chef de division, Bureau du Plan, Ville de Montréal;
- **M. Benoit Dorais**, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

SUIVI DU DOSSIER

Les conclusions de cette soirée permettront à la Ville de raffiner la vision d'avenir proposée dans le projet de Plan de développement de Montréal et soutiendront la planification locale effectuée sur une base continue par l'arrondissement du Sud-Ouest. L'exercice alimentera également les travaux d'élaboration du Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal et du Plan d'urbanisme de Montréal.

Ce compte rendu a été produit par la Division de la planification urbaine, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal. Février 2013.